

## Protocole sanitaire du collège Saint-Yves –

**A partir du 2 novembre 2020**

### Présentation du protocole

- I. **Exigences sanitaires** (cf protocole sanitaire du ministère de l'éducation national reçu le 30 novembre 2020). En rouge les exigences ajoutées.

	Exigences sanitaires
<b>Salles de classe</b>	<p>Aération des classes avant l'arrivée des élèves, <b>aux interours</b>, pendant les récréations, <b>sur le temps du midi</b>, après la fin des classes</p> <p>Flacon de gel hydroalcoolique dans chaque classe</p> <p>Désinfection des tables chaque soir avec produit conforme</p> <p>Une fiche d'entretien sera présente dans chaque pièce et sanitaire afin de tracer les désinfections et nettoyages accomplis au quotidien</p>
<b>Elèves</b>	<p>Prise de température obligatoire par les familles le matin (si &gt; <b>à 38°C</b> – reste à la maison)</p> <p>Distanciation (&gt; 1 m) entre élèves dès que l'espace le permet</p> <p>Port du masque obligatoire « grand public » dans les cars scolaires et au collège fourni par les familles (le collège en a quelques-uns pour ceux qui n'en ont pas)</p> <p>Se laver les mains <b>en arrivant au collège</b>, avant d'entrer en classe (savon ou gel) et <b>le soir en quittant le collège</b></p> <p>Engagement au respect des gestes barrières</p>
<b>Adultes professionnels</b>	<p>Prise de température obligatoire le matin (si &gt; <b>à 38°C</b> – reste à la maison)</p> <p>Port du masque obligatoire en intérieur comme en extérieur</p> <p>Se laver les mains <b>en arrivant au collège</b> avant d'entrer en classe (savon ou gel) et <b>le soir en quittant le collège</b></p> <p>Distanciation d'1 mètre dans chaque espace dès que possible (classe + cour + salle de convivialité)</p> <p>Ne pas être plus de 10 dans un espace clos (ex : salle de convivialité)</p> <p>Engagement au respect des gestes barrières</p>
<b>Restaurant scolaire</b>	<p>Lavage des mains avant et après le repas</p> <p>Passage au self avec le masque, le retirer seulement une fois assis</p> <p>Groupes-classes à la même table dans le restaurant scolaire</p> <p>Tables désinfectées après chaque groupe</p> <p><b>Mettre 1 mètre de distance minimum entre chaque groupe</b></p>
<b>Cour de récréation</b>	<p><b>4 espaces dédiés aux 4 niveaux de classe pour limiter les brassages : sur la cour du haut (les 6<sup>è</sup> à gauche en haut des marches, les 5<sup>è</sup> à droite), sur la cour du bas (les 3<sup>èmes</sup> côté préau, les 4<sup>è</sup> côté portail)</b></p>
<b>Parents</b>	Validation tacite du protocole sanitaire
<b>Dans les rues aux alentours du collège</b>	<b>Par arrêté préfectoral, relayé par la ville de Tréguier, le port du masque est obligatoire dans les rues alentours des établissements scolaires.</b>

## II. Procédure à effectuer par les familles en cas de symptômes du Covid-19

- Prévenir le collège via scolinfo (secrétariat, vie scolaire, directeur)
- Garder son enfant à la maison
- Informer son médecin traitant
- Se faire tester
- Si test négatif : retour en classe Si test positif : mise en retrait de 7 jours avant un nouveau test qui devra être négatif

## III. Procédure à effectuer par le collège en cas d'élève ou d'adulte testé positivement

- Signaler la situation à la direction départementale de l'éducation nationale et à la direction départementale de l'enseignement catholique.
- En cas de 3 cas confirmés sur une période de 7 jours, la classe peut être fermée.
- Identifier les cas contacts à risque pour les isoler dès le signalement d'un élève ou d'un adulte testé positivement.

**Merci de partager avec votre enfant ce protocole afin qu'il puisse aussi s'engager à le respecter.**



